



Glasson Benoît

Rôle du garde-faune auxiliaire

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 02.09.20

DIAF

Dépôt

Le sanglier provoque localement d'importants dégâts. Le Service des forêts et de la nature (SFN) a pris plusieurs mesures pour favoriser la diminution de la population du sanglier, en particulier avec les chasseurs et en mettant en place les mesures suivantes :

1. Autoriser la chasse dès le mois de juillet
2. Autoriser la chasse dans certains secteurs de montagne
3. Autoriser la pose de miradors sous conditions

Parallèlement le SFN pratique également des tirs de régulation, voire des battues par l'intermédiaire des 16 gardes-faune assermentés et formés.

Dans le courant du mois de juillet 2020, un garde-faune auxiliaire aurait été arrêté par la Police lors d'un contrôle nocturne. Ce dernier véhiculait sur son porte-bagages une laie ayant la tétine pleine de lait, donc une mère avec petits. Sur le siège de sa voiture se trouvait une arme chargée munie d'une lunette de vision nocturne et d'un silencieux.

Mes questions :

1. Si ces faits sont réels, est-ce que cette personne est poursuivie pour détention d'une arme chargée avec silencieux ?
2. Quelle est la formation d'un garde-faune auxiliaire ?
3. Quelle est la fonction réelle d'un garde-faune auxiliaire ?
4. Avec l'impact important des activités humaines sur la faune, est-il normal que le Service chasse le sanglier la nuit, seul moment de tranquillité qu'ont les animaux ?

—